

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Roland BLUM - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 003-1226/15/BC

**■ Attribution d'une subvention pour l'animation du programme Les
Entrepreneuriales en PACA pour l'année 2015 et approbation d'une convention.
DPEATSV 15/13595/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le programme « Les Entrepreneuriales® » a été initié en 2003 par l'association Réseau Entreprendre Atlantique avec KPMG Entreprise et le réseau des boutiques de Gestion pour encourager l'entrepreneuriat sur le campus nantais en offrant la possibilité à des étudiants de s'inscrire dans un processus d'apprentissage par l'action destiné à la création d'entreprises.

En 2006, l'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE) s'est créée afin d'assurer le déploiement du programme sur les autres régions de France.

« Les entrepreneuriales » ont pour ambition d'encourager les étudiants à :

- Démystifier l'acte de créer ou de reprendre une entreprise
- Révéler leur potentiel entrepreneurial en leur permettant de concrétiser une idée d'activité sur le terrain
- Appréhender des comportements, des compétences et connaissances à leur future vie professionnelle

**Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015**

Il s'agit d'un programme d'entraînement terrain à la découverte de la création d'entreprise fondé sur la pédagogie du « learning by doing » et proposé sur cinq mois hors les murs de l'école. Il est ouvert à tout étudiant en université ou en école supérieure et il est gratuit pour l'étudiant et pour l'établissement supérieur.

Le programme repose sur :

- Une cible : à partir du Bac + 2 en cours, en équipe pluridisciplinaire, et porteur d'une idée d'activité innovante au stade du concept
- Une durée : entre novembre et avril de chaque année soit 200 heures d'apprentissage pour une équipe de quatre personnes
- Des ressources pour entreprendre :
 - o les soirées tools : intervention en présentiel d'experts et de professionnels issus du territoire
 - o Chèques conseils et kifekoi : l'étudiant découvre l'environnement du créateur, comprend la pertinence du terrain pour valider un projet de création. Chaque équipe utilise son carnet de chèques et un carnet d'adresses locales.
 - o Sacoche pour entreprendre : un ensemble d'outils pratiques (logiciel, fiches pour entreprendre...) est remis à chaque étudiant au lancement du programme.
 - o Coaching des équipes
 - o Parrainage des équipes
- Un encadrement : Réseau Entreprendre impulse le programme sur les Campus. Chaque équipe bénéficie d'un accompagnement mensuel par un chef d'entreprise de Réseau Entreprendre®. Entre deux rendez-vous l'équipe conforte son projet aux réalités du marché et valide sa faisabilité économique et financière.
- Des écoles et des universités participantes : convaincus de l'intérêt professionnel du programme, les enseignants des cycles supérieurs valorisent la participation de leurs étudiant-es dans le cursus de formation
- Des projets créatifs et ambitieux : les étudiant-es portent les activités de demain
- La communauté : suite au jeu de rôle, des étudiant-es concrétisent leur projet avec le soutien d'experts et de chefs d'entreprise.
- Evaluations et soirée de Gala régional : Après l'apprentissage terrain les groupes remettent un dossier de création d'entreprise en fin de programme en mars. Les évaluations finales se matérialisent par une remise de diplômes et de Trophées lors d'une manifestation rassemblant tous les partenaires locaux, régionaux du monde économique institutionnel, privé et universitaire (avril).

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a reconnu en novembre 2010 le programme Les Entrepreneuriales innovant et professionnel et autorise les organisateurs à se prévaloir du soutien du MESR pour son déploiement national.

Au total, la promotion 2014-2015 a recruté 1400 étudiants de 32 campus en France en 355 équipes projets dont 87% sont interdisciplinaires.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est l'Association Les Entrepreneuriales en Paca (ALEP) créée en mars 2012 par le Réseau Entreprendre PACA et le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) qui porte ce programme. Une convention annuelle entre l'Association Nationale Les Entrepreneuriales (ANLE) et l'ALEP détermine les conditions réciproques de collaboration.

Quelques chiffres sur la promotion PACA 2014-2015 :

48 équipes (32 équipes en 2013-2014 et 14 équipes en 2012-2013)

184 étudiants (128 étudiants en 2013-2014 et 57 étudiants en 2012-2013)

40 coaches et 4 superviseurs

200 heures d'apprentissage par étudiant soit 25 600 heures pour la promotion 2014

45 interventions sur les campus pour mobiliser les enseignants puis recruter les étudiants

25 écoles ou universités associées au programme

1 soirée de gala régionale avec 330 convives

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

Profil de la Promotion :

- Issus à 42% des Grandes Ecoles et à 58% des Universités (Licence Pro, Master)
- 90% des équipes sont pluridisciplinaires (toutes les grandes familles de formation sont représentées : Gestion-Finances, Ingénieur, Droit, Graphisme, Santé, etc.)
- 38% de femmes (37% en saison 1 et 45% en saison 2)

L'équipe SWAP (qui propose un bracelet destiné aux personnes atteintes d'Alzheimer connecté à une application mobile), lauréate des Entrepreneuriales en PACA a remporté le trophée national des Entrepreneuriales et l'équipe Les Pieds de Zoé (qui propose un nouveau concept de sol souple récupérateur d'énergie pour les boîtes de nuit) vient d'être nommée lauréat du Pépité-tremplin Entrepreneuriat Etudiant sous le parrainage du Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche.

Sur le campus Aix-Marseille, les étudiants sont issus de :

- Aix-Marseille Université
- Ecole Centrale de Marseille
- Ecole des Mines de St Etienne (Gardanne)
- ENSEMA
- IEP Aix
- KEDGE
- EDM
- ENSM

...

A la rentrée universitaire 2015-2016, l'objectif de la 4^{ème} édition est de recruter 35 équipes sur le Campus d'Aix Marseille dont 25 à Marseille.

Le budget prévisionnel des Entrepreneuriales, pour 2015-2016, s'élève à 80.000 euros.

Postes de dépenses	2015-2016 35 équipes dont 25 à Marseille
Coordination régionale	30 000 €
Stagiaire	5 000 €
Coordination Var + Vaucluse	5 000 €
Outils de communication	3 000 €
Soirées dating, ateliers, jury blanc, remise des trophées	13 000 €
Coaching	10 000 €
Droits d'utilisation des outils du programme (200€/équipe)	7 000 €
Déplacements, assurances, services bancaires, expert-comptable, dotations	7 000 €
Total	80 000 €
Postes de Ressources	2015-2016 35 équipes dont 25

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

	à Marseille
Partenaires institutionnels	46 000 €
Partenaires privés	34 000 €
Total	80 000 €

Il est proposé au Bureau de la Communauté de participer, au titre de l'année 2015, à l'animation de l'association Les Entrepreneuriales en PACA, en apportant à l'association, une subvention de fonctionnement d'un montant de 10.000 euros dont les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la création de petites et moyennes entreprises du territoire de Marseille Provence Métropole, notamment dans cette période de crise économique.
- La cohérence de cette opération avec la stratégie de développement économique de MPM, votée le 17 décembre 2007, par le Conseil de Communauté.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 10.000 euros, au titre de l'animation de l'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte d'Azur pour l'année 2015.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée avec l'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte Azur.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Nature 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué - Développement
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
Le Président Délégué de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Gérard CHENOZ

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER